

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire** du conseil municipal de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine qui a eu lieu à **19 h 30** le **lundi 17 décembre 2018** au 405, boulevard Laurier, Sainte-Marie-Madeleine.

À laquelle sont présents :

Monsieur René Poirier, conseiller  
Monsieur Bernard Cayer, conseiller  
Monsieur Jean-Guy Chassé, conseiller  
Monsieur Pascal Daigneault, conseiller  
Monsieur René-Carl Martin, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Gilles Carpentier.

Est également présente :

Madame Lucie Paquette, directrice générale

Est absente :

Madame Ginette Gauvin, conseillère

## ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PÉRIODE DE QUESTIONS
4. ADMINISTRATION
  - 4.1 Prévisions budgétaires 2019
  - 4.2 Programme triennal des immobilisations - Exercices financiers 2019-2020-2021
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. LEVÉE DE LA SÉANCE

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Ouverture de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine à 19 h 30.

**2018-12-328**

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

*CONSIDÉRANT QUE* les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance, et, qu'ils s'en déclarent satisfaits;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Bernard Cayer

**APPUYÉ DE :** Monsieur Pascal Daigneault

et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

### 3. PÉRIODE DE QUESTIONS

#### 4. ADMINISTRATION

2018-12-329

##### 4.1. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

*CONSIDÉRANT* le dépôt et la présentation par le Conseil des prévisions budgétaires pour l'année 2019;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Pascal Daigneault

**APPUYÉ DE :** Monsieur René-Carl Martin

et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER telles que présentées, les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2019, prévoyant des revenus de 3 885 000 \$, des dépenses de fonctionnement de 3 452 000 \$, du remboursement en capital de 137 000 \$ et des affectations pour un montant de 296 000 \$;

QU'un document explicatif sur le budget 2019 sera distribué à chaque adresse civique de la municipalité.

2018-12-330

##### 4.2. PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS - EXERCICES FINANCIERS 2019-2020-2021

*CONSIDÉRANT* l'article 953.1 du Code municipal du Québec, le Conseil doit adopter le programme triennal des immobilisations pour les exercices financiers des trois (3) prochaines années;

*CONSIDÉRANT QUE* le conseil municipal a préparé un programme triennal des immobilisations pour les exercices financiers 2019, 2020 et 2021;

	2019	2020	2021
ADMINISTRATION			
SÉCURITÉ PUBLIQUE	16 500 \$	37 000 \$	55 500 \$
TRANSPORT	50 000 \$		
HYGIÈNE DU MILIEU	225 000 \$	1 021 400 \$	600 000 \$
LOISIRS & CULTURE	4 500 \$		

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur René Poirier

**APPUYÉ DE :** Monsieur Bernard Cayer

et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER le programme triennal des immobilisations pour les exercices financiers de 2019, 2020 et 2021.

### 5. PÉRIODE DE QUESTIONS

2018-12-331

#### 6. LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR** : Monsieur Jean-Guy Chassé  
**APPUYÉ DE** : Monsieur Bernard Cayer  
et résolu à l'unanimité :

DE lever cette séance à 19h46.

---

**M. Gilles Carpentier, maire**

---

**Mme Lucie Paquette, directrice  
générale**